

Lutte de sexes et lutte de classes
Sex and Class Struggle
Lucha de sexos y lucha de clases

Jacques DOFNY

Volume 6, numéro 1, mai 1974

Femme, travail, syndicalisme

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001192ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001192ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

DOFNY, J. (1974). Lutte de sexes et lutte de classes. *Sociologie et sociétés*, 6(1), 3-16. <https://doi.org/10.7202/001192ar>

Résumé de l'article

La "question féminine", comme la "question nationale" ou la "question régionale" n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante. Le mouvement pour la libération des femmes est-il un mouvement autonome qui passe à travers toutes les classes, ou est-il un combat lié à celui de la classe ouvrière et/ou de la classe moyenne? Ou surgit-il de nouvelles positions stratégiques occupées à la suite de transformations conjoncturelles et structurelles? Analysant les salaires comparés des hommes et des femmes, les causes des différences de salaire, la position dans les syndicats et des syndicats à l'égard des femmes salariées, l'article conclut en distinguant les différents combats que les femmes mènent et les situent par rapport à la lutte des classes.

Lutte de sexes et lutte de classes



JACQUES DOFNY

TRAITER DU RAPPORT entre la lutte des femmes et celle de la classe ouvrière c'est rejoindre un débat théorique ancien qui est celui du rôle prééminent de la classe ouvrière dans toute transformation sociale à court ou à long terme. C'est un débat qui rejoint celui de la relation entre la lutte de la classe ouvrière et celle des mouvements ethniques, régionalistes, nationalistes. La jonction de ces luttes n'a jamais trouvé dans aucun cadre théorique une réponse satisfaisante. Pratiquement non plus, on n'a vu aucune transformation politique d'envergure satisfaire aux exigences du socialisme ou du néo-libéralisme. En général, sinon partout et toujours, les nationalismes se sont imposés au détriment de l'internationalisme, voire même ils se sont mués en impérialisme. Le pacifisme et la non-belligérance se sont armés jusqu'aux dents. Les régionalismes se sont inscrits dans une compétition qui a vu l'un d'entre eux dominer les autres et exercer un pouvoir sans concession. Quant aux groupes ethniques comme tels, même lorsqu'ils se sont détachés de leurs régions d'origine, ils ont subi une discrimination où qu'ils se soient trouvés. Enfin les villes ont partout généreusement exploité les campagnes. Le bilan qu'offrent tous les pays sur ces problèmes est sans commune mesure avec les espoirs que les pères fondateurs ont soulevé depuis le XIX^e siècle. Non point que des efforts et des tentatives intéressantes n'aient pas vu le jour, mais ils se sont souvent avérés très limités ou précaires. À ce constat comme à beaucoup d'autres on a toujours

trouvé de bonnes explications, de bonnes excuses : l'encerclement par les pays capitalistes justifie une militarisation à outrance, l'armée rouge suscite le Pentagone. Le même modèle d'argumentation se retrouve dans les explications de toutes les déviations. Ainsi de l'exploitation des femmes.

Cet article se place dans la perspective d'un débat dont les questions principales seraient celles-ci : la lutte pour la libération des femmes exprime-t-elle un mouvement social autonome qui transcende les barrières de classe ? Ou bien est-elle indissociablement liée à la lutte de la classe ouvrière et/ou de la classe moyenne ? Ou bien encore est-elle le fait de groupes multiples sélectionnés par des conditions objectives : stratifications sociales et professionnelles, état du marché, politiques fiscales, réformes législatives, etc., modifications de la structure ou de la conjoncture qui leur accordent temporairement une position de combat privilégiée. On comprend que ce débat touche au fond des hypothèses égalitaristes encore que celles-ci, historiquement, étaient loin d'être homogènes et qu'elles se caractérisaient plutôt par une extrême diversité. Il est vrai qu'il en est dans ce domaine idéologique comme dans la construction des États modernes centralisés. L'unité réalisée cache et fait oublier la diversité d'origine et les multiples orientations de départ.

À s'en tenir à la théorie de la lutte des classes ce n'est pas de Marx qu'il faudrait parler ici mais d'Engels qui a vu beaucoup plus clairement à quel point ce problème était central. Il serait difficile de dire que la libération de la femme paraissait essentielle à Marx. Elle l'était assurément pour Engels. Elle l'était aussi pour Bebel dont le livre *la Femme et le socialisme* (1883) fit autorité pendant tout le début du xx^e siècle. Lénine en U.R.S.S. et De Léon aux États-Unis s'en inspirent. Mais ce sont surtout Clara Zetkin en Allemagne et Alexandra Kollontaï en U.R.S.S. qui posèrent le plus clairement le problème de la libération de la femme. Pour consciente qu'elle ait été du problème, Rosa Luxemburg quant à elle occupait une place tellement centrale dans le débat théorique sur l'organisation du pouvoir qui suivit la révolution soviétique, qu'elle voulut éviter d'être reléguée dans la « question féminine » qui conjoncturellement n'était que d'importance secondaire pour les protagonistes du débat qui secouait l'internationale ouvrière. Kollontaï quant à elle, mena les deux débats de front au congrès de l'Internationale communiste de 1921. Lénine avait déposé un projet de développement d'organismes autonomes des femmes communistes. La résolution finalement adoptée à ce sujet visait à éviter que ces organisations considérées comme secondaires empêchent les femmes socialistes d'avoir une influence réelle dans le parti lui-même. « Le 3^e Congrès de l'I.C. confirme les principes fondamentaux du marxisme révolutionnaire suivant lesquels il n'y a point de question « spécifiquement féminine » ; tout rapport de l'ouvrière avec le féminisme bourgeois, de même que tout appui apporté par elle à la tactique de demi-mesures et de franches trahisons des socio-coalitionnistes et des opportunistes, ne fait qu'affaiblir les forces du prolétariat et en retardant la révolution socialiste, empêche en même temps la réalisation du communisme, c'est-à-dire de l'affranchissement de la femme¹. » La thèse de la disparition *automatiquement simultanée* des classes

1. Les quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, Paris, éd. Maspero, 1970, p. 144. Je remercie Charles Halary pour ses remarques concernant ces débats.

et de la famille ne fut jamais mise sérieusement en question chez les marxistes. Mais il est bien évident que c'était la disparition des classes qui était l'objectif visé, la libération de la femme en découlait puisque son asservissement avait été consécutif de la domination économique et politique de la bourgeoisie. Au niveau idéologique, au niveau du discours et des programmes on peut dire que cette position ne cessa d'être considérée comme officielle. Elle le fut donc dans toutes les organisations syndicales d'inspiration socialiste. De même, la position protectrice de la mère de famille, tenue pour fondamentale dans la doctrine catholique, fut la doctrine officielle des syndicats chrétiens sur ce sujet. Ce ne fut donc pas dans les syndicats que la libération de la femme retint l'attention. Elle y fut souvent traitée en mineure, en concurrente plus souvent encore. Les organisations syndicales européennes et américaines historiquement, et sur le plan de leurs programmes, s'en tinrent à ces positions. Quant à la pratique, elles manifestèrent un conservatisme, une discrimination, qui n'iaient complètement le peu de *lip's service* que leurs programmes accordaient à la « question féminine », quand ils lui en accordaient.

La flambée du néo-féminisme, surtout américain, pouvait faire espérer que le syndicalisme américain allait trouver là une issue au plafonnement de ses effectifs (largement déterminé par le système de négociation collective mis en place par Roosevelt et jamais remis en cause). Mais les mouvements féministes contemporains représentent la solution libérale ou néo-libérale des classes moyennes. Les femmes ouvrières ou employées de bureau n'y ont pas joué un grand rôle. « Les membres du Mouvement de libération des femmes et des organisations des droits des femmes sont sensibles au fait qu'il y ait si peu de femmes du bas de la classe moyenne, de la classe basse ou des femmes noires qui aient rejoint leurs groupements », écrit Maren C. Carden dans son histoire récente du mouvement féministe aux U.S.A.² Beaucoup de ces militantes ou de ces théoriciennes exprimèrent violemment leur rejet du *sisterhood*, solidarité des femmes à travers toutes les barrières de classes qui n'exprimait en fait que l'hégémonie des femmes bourgeoises sur le mouvement néo-libéral. Les écrits de Marlène Dixon sont tout à fait représentatifs de cette critique virulente. Elle affirme que ces femmes de classes moyennes et de classes ouvrières, ces blanches et ces noires ont beaucoup plus d'intérêts en conflit qu'elles n'en ont en commun. Que la logique du féminisme à outrance, consistant à éliminer les hommes, ne conduirait qu'à des solutions utopiques dans lesquelles les femmes en réalité trouvent une échappatoire politique de haine et de vengeance qui cacherait l'impuissance à s'attaquer aux problèmes de fond, et singulièrement à celui des inégalités économiques *entre femmes*. Elle en concluait que la libération ne pouvait venir que d'une reconnaissance de ce que l'oppression subie par toutes les femmes en tant que femmes a des résultats différents, dans des classes sociales différentes. Ce qui n'est pas la moindre des raisons pour laquelle les femmes de classes moyennes ne veulent pas être identifiées avec leurs inférieures et les femmes de classe ouvrière de leur côté ne sont pas tentées de rejoindre des organisations et des combats qui ne sont pas les leurs³.

2. Maren Lockwood Carden, *The New Feminist Movement*, New York, Russel Sage Foundation, 1974, p. 28.

3. Marlène Dixon, « Public Ideology and the Class Composition of Women's Liberation », *Berkeley Journal of Sociology*, 1971-1972, p. 16.

Ainsi, ni la lutte au nom de la classe ouvrière, ni la lutte au nom de la classe féminine ne semble avoir apporté jusqu'à présent une réponse satisfaisante à un problème qui semble bien évident. C'est un problème à multiples facettes, plus exactement à multiples structures. Sa solution supposerait, écrit Juliet Mitchel⁴, reprenant une expression d'Althusser, une « unité de rupture » c'est-à-dire un point dans le temps où les différentes structures qui forment la condition de la femme connaissent des contradictions simultanées, de façon telle que la condition d'un changement révolutionnaire soit réalisée. Cette relativité des temps sociaux dont Halbwachs et Gurvitch avaient déjà parlé, permet d'expliquer les disjonctions qui apparaissent dans les luttes et, dans le cas qui nous intéresse, la disjonction fondamentale entre la lutte pour la libération des femmes, celle de la classe ouvrière et celle des groupes ethniques dominés.

* * *

Dans les articles que ce numéro contient, nous avons laissé à chaque auteur le choix des problèmes qui lui paraissait constituer une de ces multiples structures, et qui retenait son attention ou avait retenu son attention au cours de recherches récentes. Nous avons fait appel à des sociologues de pays différents d'Amérique du Nord ou d'Europe occidentale. Nous avons indiqué cependant que trois concepts pourraient servir d'axes d'analyse : travail, stratification, syndicalisme*.

1. LA POPULATION ACTIVE

a) Deux structures de base sont à considérer en premier lieu : la proportion des femmes actives sur l'ensemble des femmes et la proportion que ces femmes représentent dans l'ensemble de la population active (en ce qui concerne les pays étudiés ici).

	pour 100 femmes % actives	pour 100 personnes actives % de femmes
Canada (1973)	38,6*	34,4
Québec (1974)	32,4	33,4
États-Unis (1970)	40,5	37,2
Belgique (1971)	33,2	32,7
France (1973)	38,5	36,5
Finlande (1970)	48,8	42,1
Grèce (1971)	26,0	27,8
Italie (1972)	23,2	26,9
Suède (1970)	37,3	35,4

* Ces statistiques ont été calculées pour la population de 15 ans et plus d'après l'*Annuaire 1973* du Bureau international du travail, sauf en ce qui concerne le Canada et le Québec pour lesquels on a utilisé les statistiques des ministères du Travail. Je remercie Suzanne L'Heureux qui a bien voulu les établir.

4. Juliet Mitchel, *New Left Review*, novembre-décembre 1966.

* Je remercie ici tous les auteurs qui ont bien voulu collaborer à ce numéro. Et aussi, particulièrement, Chantal Rouleau sans la collaboration de laquelle, ni ce numéro, ni tous ceux de cette revue, n'auraient jamais vu le jour.

b) Cette population féminine se répartit dans les structures industrielles selon son mode propre : toujours plus nombreuse dans les industries du vêtement les cuirs et peaux, les textiles, mais, selon les pays, plus nombreuse dans la métallurgie que dans la chimie ou l'inverse.

c) Les femmes occupent une place souvent prépondérante dans les emplois de bureaux, c'est ainsi qu'au Canada elles représentent 50% des cols-blancs.

d) Dans la main-d'œuvre ouvrière, elles occupent les emplois qu'on définit comme interchangeables, elles peuvent être « remplacées » à tout moment sans difficulté⁵.

e) Une des évolutions les plus générales est l'accroissement spectaculaire du nombre de femmes mariées dans cette population active. Ainsi, en Suède 60% des femmes actives sont mariées; en Belgique, de 1947 à 1968 ce taux est passé de 39% à 62%.

f) Notons encore une statistique plus révélatrice sans doute que toute autre quant aux structures mises en place en vue de permettre l'accès des femmes au marché du travail : en Suède, plus de la moitié des femmes ayant des enfants de 7 ans ou moins travaillent, même si une majorité d'entre elles le font à temps partiel.

g) Enfin signalons que la présence féminine sur le marché du travail varie d'un pays à l'autre. Certes la norme est bien connue : entrée sur le marché de l'emploi à 15, 16 ou 17 ans et retrait vers les 25 ans, suivi d'un retour sur le marché aux environs de 35 ans. Néanmoins cette norme n'est pas toujours suivie. La comparaison de la situation en Grande-Bretagne et en Italie est spectaculaire. En Grande-Bretagne le taux d'activité féminine de 15 à 19 ans est de 73%; en Italie, pour la même catégorie d'âge il est de 31,5%. Entre 25 et 35 ans, en Grande-Bretagne, ce taux diminue de moitié, pour reprendre ensuite; alors qu'en Italie le même taux d'activité atteint un sommet de 43,1% entre 20 et 24 ans pour diminuer d'une façon constante à partir de ce moment-là.

Mais ce qu'il est capital de rappeler ici, à côté de l'argument du retrait « volontaire » c'est celui, beaucoup moins souvent mentionné, du retrait « forcé » : en période de contraction du marché, les femmes seront licenciées avant les hommes, comme le montre le cas de l'Italie à partir des années 1960⁶.

2. LES DISPARITÉS SALARIALES

Dès 1919 le Bureau international du travail auquel les pays membres de la Société des Nations adhéraient en grande majorité, produisit une convention par laquelle les pays membres s'engageaient à payer un salaire égal pour un travail égal, quel que soit le sexe. Il n'y a probablement pas de si bel exemple d'une convention aussi solennellement proclamée et aussi cyniquement non observée. Cinquante ans plus tard la situation n'a guère évolué. Au Canada en 1969, pour l'ensemble des salariés à l'heure, la différence entre le salaire

5. Rose L. Coser et Gerald Rokoff, « Women in the Occupational World : Social Disruption and Conflict », *Social Problems*, printemps 1971, p. 335-354.

6. Voir aussi les mêmes constatations en France dans : M. Destefanis, J. Durand, A.-M. Vasseur, « Emploi féminin et conjoncture économique », in *Cahiers du Centre d'études pour l'emploi*, n° 2, Paris, 1973.

féminin et le salaire masculin représente 78,43% du salaire féminin; en ce qui concerne les traitements la différence est de 92,33%. En 1969 le salaire annuel moyen des employés de bureau était de plus de \$2000 inférieur à celui de leurs collègues masculins; pour les vendeurs il était inférieur de \$4400, et pour les spécialistes et techniciennes de plus de \$5000. Ces différences demeurent à instruction égale.

Bien plus, l'entrée massive des femmes dans les emplois de bureau a modifié la position salariale de ces emplois. Avant la guerre, dans les entreprises manufacturières les employés de bureau gagnaient 30% de plus que les autres salariés; en 1967 leur revenu était devenu légèrement inférieur à celui des autres travailleurs.

Dans une étude tirée d'une recherche effectuée par la Communauté économique européenne⁷, l'économiste Robert Leroy écrit : « Pour synthétiser les résultats, sélectionnons un salaire-pivot : celui en dessous duquel on ne trouve que 10% des ouvriers masculins; autrement dit, la toute grosse majorité des hommes touche un salaire qui dépasse ce seuil, que l'on peut considérer comme un seuil des bas salaires. Armés de ce critère, conventionnel mais très raisonnable, regardons comment se répartissent les femmes. Le résultat est éloquent : 75% des ouvrières gagnent moins que ce salaire-pivot⁸. »

Les disparités salariales sont énormes, depuis cinquante ans on proclame qu'elles vont disparaître, elles restent aussi graves et n'indiquent que rarement des signes d'élimination.

3. LE RÔLE DU SYNDICALISME

a) Le taux de syndicalisation des femmes varie lui aussi de pays à pays. Il était au Canada en 1969 de 20% de femmes qui travaillaient contre 40% des hommes. Au Québec ces taux sont plus élevés puisqu'ils seraient en 1973 de 30% chez les femmes et de 45% chez les hommes. Indiquons que ce pourcentage de 30% se retrouve dans de nombreux cas : Belgique, Suède, France notamment. Une des explications les plus souvent avancées de ces différences de taux de syndicalisation masculins et féminins est la présence massive des femmes dans le secteur tertiaire structurellement plus réfractaire à la pénétration syndicale. La dispersion de cette main-d'œuvre dans le secteur des petites et moyennes entreprises commerciales, financières, ou professionnelles, comme les bureaux d'avocats ou les cliniques, rend le travail des syndicats extrêmement difficile, voire impossible. D'où l'importance sur ce point des recherches menées par les syndicats en vue d'aboutir à des négociations sectorielles.

b) Mais le taux de syndicalisation plus faible de la main-d'œuvre féminine n'est pas la seule explication aux différences salariales constatées précédemment. En tout cas, il est très important dans le cadre de la question posée au début de cet article d'examiner l'influence de la syndicalisation sur ces différences de

7. *Structures et répartition des salaires en 1966*, Statistiques sociales, série spéciale, vol. 6, Bruxelles, Communautés européennes.

8. Robert Leroy, « Les femmes : une main-d'œuvre inférieure mais utile », *la Revue nouvelle*, Bruxelles, janvier 1974.

revenus. En d'autres mots la syndicalisation parvient-elle à supprimer ces différences ?

Les données les plus précises que nous possédons sur ce point concernent les États-Unis et le Canada. Analysant les statistiques (1966 et 1970) du Bureau de recensement américain, Edna Raphaël constate au préalable qu'alors que les effectifs féminins dans la main-d'œuvre globale augmentent, la proportion des femmes qui sont syndiquées diminue. En 1970, d'une façon générale les ouvrières et salariées du secteur privé ont un net avantage économique (environ 80%) sur les non-syndiqués; cet avantage est même plus marqué chez les femmes que chez les hommes (environ 30%), à emploi égal. Chez les femmes comme chez les hommes cet avantage est plus marqué chez les cols-bleus que chez les cols-blancs. Toutefois chez les cols-blancs les hommes non syndiqués gagnaient 180% de plus que les femmes non syndiquées, mais les hommes syndiqués gagnaient cependant 80% de plus que les femmes syndiquées. Chez les cols-bleus non syndiqués les hommes gagnaient 90% de plus que les femmes, mais parmi les cols-bleus syndiqués les hommes gagnaient 100% de plus que les femmes. L'A.F.L.-C.I.O. comptait en 1970 : 82,8% d'hommes et 17,2% de femmes. Notons cependant que ces écarts varient selon les conditions des marchés régionaux.

En ce qui concerne le Canada, Patricia Marchak indique que, en 1971, 36,5% des femmes font partie de la population active ; 62% d'entre elles sont des « cols-blancs ». Dans cette dernière catégorie elles représentaient la moitié des effectifs de la population totale. De l'enquête qu'elle a menée sur les cols-blancs en Colombie britannique, elle conclut que les différences de salaire entre les deux sexes apparaissent d'une énorme importance et rendent dérisoires, les différences mineures dues à d'autres variables comme le niveau d'instruction ou le statut syndical.

4. LES CAUSES DES ÉCARTS SALARIAUX

Les arguments les plus fréquemment avancés à ce sujet sont bien entendu la soi-disant « nature féminine » sur laquelle il est heureusement devenu superflu de s'attarder tant cet argument a été battu et rebattu en brèche par les psychologues, sociologues et anthropologues. Pratiquement on arrive à la même conclusion : on attribue à une nature, qui a bon dos, les phénomènes de culture. Personne ne conteste que la maternité peut tenir une femme éloignée de son emploi pendant quelques mois, mais une plus juste répartition des tâches entre parents permet aux mères de rester dans la population active au même titre que le père. Ceci implique une redéfinition des rôles et la mise en place de mesures institutionnelles et administratives le permettant comme l'a montré C. Safilios-Rothschild dans un livre récent⁹. Anne-Marie Henshel a même proposé que la réduction de la semaine de travail permette, en maintenant un revenu suffisant, de distribuer le temps de travail du couple en deux périodes. On sait qu'il existe des semaines de 4 jours et la Grande-Bretagne vient de montrer, pendant quelques mois, qu'un pays ne cessait pas d'exister avec une semaine de 3 jours.

9. Constantina Safilios-Rothschild, *Women and Social Policy*, particulièrement « Strategies for Women's « Housekeeping » Liberation », et « Liberation of Familial Roles and Family Dynamics », New Jersey, Prentice-Hall, 1974, p. 197.

Pour lointaines que ces perspectives puissent paraître (et particulièrement si l'on considère que le problème numéro un serait d'accroître la production des pays industrialisés en vue d'équiper les pays sous-développés industriellement), elles n'en apparaissent pas moins à l'horizon et mettent déjà en évidence que rien n'empêche la femme de travailler à temps plein si ce n'est les structures idéologiques, économiques, politiques, toute une orientation et une organisation de la culture, qui visaient à la maintenir et à la « protéger » au foyer. Les enquêtes de E. Haavio-Mannila manifestent quel obstacle majeur représentent les mentalités masculine et féminine. (G. Orwell, résidant dans une famille ouvrière de Sheffield durant la grande dépression des années 30 raconte comment le mari, presque toujours en chômage, et alors que sa femme travaillait comme domestique toute la journée, n'accomplissait aucun travail du ménage ; « Je crois, dit Orwell, que les deux sexes sentaient instinctivement que l'homme perdrait sa masculinité, si, par le seul fait d'être sans travail, il devenait une « Marie-Anne¹⁰ » .)

Dans ce même ordre d'idées un des freins les plus puissants à la pénétration de la femme sur le marché du travail est le phénomène très bien discuté par Laura Balbo des activités multiples de type administratif qui est très souvent le lot des femmes, depuis les visites à l'école, jusqu'aux démarches dans les bureaux de la Sécurité sociale, tâches qui ne cessent de proliférer dans une société hyperbureaucratisée et qui rongent littéralement les marges disponibles de budget temps d'une femme. On sait qu'une des grandes faillites de la libération des femmes en U.R.S.S. réside dans leur plus grande participation dans la main-d'œuvre, alors que les infrastructures techniques, de transport, de logement, de facilités commerciales, d'équipement ménager ne suivent pas le même rythme, en sorte que la conséquence de leur libération par le travail est un double emploi : en tant que travailleuses et en tant que ménagères (voir l'article de G. Barker)¹¹.

Un autre facteur de très grande importance et qui découle des structures de pouvoir existantes est le type d'éducation et de formation qui est donné aux filles. D'une part, elles continuent à être socialisées à des rôles « passifs », à des rôles traditionnels de mère (voir la différence des jouets des garçons et des filles, et voir l'incroyable littérature romanesque qu'on fait absorber aux jeunes pendant leurs études). La télévision se charge — plus que jamais dans le passé — de leur présenter le mariage comme la finalité de tout leur être et le *happy end* de leur existence (ce qui est souvent le cas si on souligne le mot *end*). D'autre part et ceci nous intéresse plus précisément, on continue dès leur formation scolaire à établir une nette distinction entre les carrières féminines et masculines, et au niveau de la formation dans les écoles techniques, on leur apprend des métiers de femmes, préparant et consolidant la différenciation fondamentale dans l'industrie entre emplois ou postes « féminins » et « masculins », structure sur laquelle vient si facilement se plaquer la discrimination salariale. C'est pourquoi, comme le rappelait R. Leroy dans l'article précité, la lutte pour la disparition des inégalités de salaires réside beaucoup

10. *The Collected Essays, Journalism and Letters of Georges Orwell*, vol. 1, London, Penguin Book, 1970, p. 222.

11. G. Barker, « Les femmes en Union Soviétique », *Sociologie et Sociétés*, vol. 4, n° 2, novembre 1972.

plus dans la destruction de cette double structure d'emplois, correspondant à une stratégie patronale à laquelle les ouvriers quant à eux, ne se sont pour ainsi dire jamais opposés, quand ils ne l'ont pas explicitement ratifiée dans leurs conventions collectives.

Il faut bien appeler les choses par leur nom et je ne vois pas pourquoi il serait tabou de déclarer nettement que dans cette discrimination, quand ce n'est pas cette ségrégation, les ouvriers eux-mêmes ont joué un rôle important qui avait et qui a encore une double origine. D'une part ils possèdent, au même titre que les hommes de classe moyenne et de la bourgeoisie, des pouvoirs de fait ou institutionnalisés (de la même façon qu'on peut être ouvrier canadien anglais à Montréal, et donc appartenir à la classe ouvrière mais on appartient aussi à un groupe ethnique qui en domine un autre). L'analyse des législations, la composition des « exécutifs » de tous ordres, l'occupation de toute la scène politique, etc., suffisent à le montrer.

D'autre part, ils appartiennent à la classe ouvrière, c'est-à-dire à cette partie du corps social dont l'existence et les conditions d'existence, dont le travail et les conditions de travail ont toujours un caractère précaire. Les travaux remarquables de Madeleine Guilbert sur l'histoire des femmes dans l'organisation syndicale montrent avec une grande clarté, comment le syndicalisme s'est battu pour que les femmes et les enfants ne soient pas astreints à des travaux au-delà de leurs forces physiques — toute l'histoire de la première Internationale est parcourue par ce thème — et d'autre part s'est défendue contre leur pénétration sur le marché comme main-d'œuvre à bon marché qui venait peser dangereusement sur des niveaux de salaire déjà peu élevés. La position des hommes ouvriers à l'égard du travail féminin a toujours été et est restée l'expression de ces ambiguïtés et de ces contradictions. Les ouvriers ont redouté et redoutent encore la concurrence du travail féminin, surtout lorsque les taux de chômage sont élevés, comme c'est singulièrement le cas en Amérique du Nord et particulièrement au Québec. Ils redoutent cette concurrence comme ils redoutent celle des Noirs ou des Nord-Africains. Ils trouvent dans les stéréotypes de leur culture masculine toutes les justifications nécessaires à cette discrimination.

Ces ambiguïtés, ces contradictions, cette adoption des stéréotypes « mâles », une étude, unique en son genre, les manifeste clairement. Dans leur étude des travailleurs *syndiqués* face au travail rémunéré de la femme, René Geoffroy et Paule Sainte-Marie cernent le problème de très près¹². Des 514 questionnaires (sur 600) qui leur ont été retournés par les syndiqués masculins du Québec, quatre constatations ressortent clairement : la femme travaille en attendant ; elle travaille par nécessité économique ; son salaire n'est qu'un appoint ; il est préférable qu'elle exerce un métier féminin.

Il n'y a sans doute aucune différence entre ces postulats et ceux qu'utilisent les patrons à l'égard des femmes. L'attachement à cette idéologie « mâle » transcende manifestement la sous-culture et se retrouve fort à l'aise dans la culture de la bourgeoisie masculine dominante. Ceci paraît fort bien démontré par Patricia Marchak. Il est essentiel pour l'homme, dit-elle, que l'homme soit

12. René Geoffroy et Paule Sainte-Marie, *le Travailleur syndiqué face au travail rémunéré de la femme*, étude préparée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, Ottawa, Information Canada, 1971, p. 141.

le seul ou le principal pourvoyeur d'argent. Deuxièmement qu'il ait la liberté de consacrer son temps au travail et même d'exercer un certain choix. Troisièmement le travail non rémunéré n'a pas de prestige et est neutre du point de vue du statut social. Enfin, les personnes qui ne font pas partie de la main-d'œuvre se chargent de la plupart des tâches d'entretien. Si les chances professionnelles étaient également partagées, la participation totale des femmes feraient s'écrouler ces postulats auxquels les hommes sont très attachés. Leur attachement est tel, que les hommes ont préféré laisser peser sur leurs salaires les faibles taux des salaires féminins plutôt que de lutter pour leur égalisation et donc en réalité pour l'amélioration de leur propres salaires. Pour ces raisons on n'a pas vu les ouvriers se battre ni pour l'égalité des salaires, ni surtout pour l'égalité des postes et la disparition de la double structure des emplois. Ils commencent à le faire sous la pression grandissante des femmes. Là encore le syndicalisme suédois semble avoir une certaine avance. Alors que dans la plupart des pays nous avons constaté des écarts salariaux de 30 à 80%, entre hommes et femmes syndiqués l'écart en Suède serait tombé à 20% et même à 12% dans le secteur commercial.

5. LE POUVOIR DANS LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Il y a probablement peu de grandes organisations (à part l'Église!) qui aient parmi ses membres une telle proportion de femmes à qui toute mobilité dans l'organisation, tout pouvoir décisionnel réel aient été aussi systématiquement refusés. Les statistiques de tous les pays étudiés ici sont presque incroyables. Ces organisations qui se veulent modèles de démocratie retranchent de l'accès au pouvoir de 20 à 40% de ses effectifs, selon les cas. Bien sûr on donnera à cette situation beaucoup d'explications—et des meilleures—, mais il y a tellement longtemps que la situation est telle et que ces explications sont véhiculées, qu'on ne s'en étonne même plus; il paraît plutôt étrange de s'en étonner. Dans toutes les organisations on ne trouve en général que les trésorières et les secrétaires, *localement* mais pas dans la structure centrale. Dans celle-ci, il y a une, deux, ou trois femmes de service. Là où le cas est le plus flagrant c'est sans doute dans les syndicats d'enseignants où les femmes sont généralement majoritaires. Ou encore dans les syndicats du vêtement féminin où elles sont largement plus que majoritaires. Et qui n'a pas entendu des militantes raconter comment, si souvent, lorsqu'elles prennent la parole, l'attention de la salle se relâche, ou bien alors se concentre sur l'aspect physique de la militante. Il est vrai qu'elles sont moins disponibles : quand leur journée d'usine est terminée, il faut qu'elles commencent leur autre journée de travail. Mais qui a jamais rendu cette situation obligatoire, si ce n'est le dogme que le foyer c'était le travail de la femme. Qu'on relise, avec Mona-Josée Gagnon, la longue opposition du clergé, au travail rémunéré de la femme jusqu'à tout récemment encore. Or ces idéologies, les syndiqués chrétiens partout dans le monde les ont plus ou moins assumées jusqu'aux années 40. Cela ne s'efface pas facilement.

6. LUTTE DE SEXES ET LUTTE DE CLASSES

Ce qui précède nous semble établir sur la base des documents rassemblés que l'infériorisation des femmes dans la main-d'œuvre active est partie intégrante d'un système de pouvoirs et de privilèges. Comme tout système social d'importance, il est ancien, établi sur de solides bases structurelles de type idéologique, économique, politique. *Sisterhood is powerfull* mais le système aussi. Le système capitaliste, tel que nous le connaissons est basé sur une division de la société en classes. Certes, mais cette définition classique serait trompeuse si l'on n'y distinguait qu'une seule dichotomie qu'il s'agisse de toute forme de propriété opposée à toute forme de non-propriété ou de toute forme de pouvoir opposée à toute forme de non-pouvoir. Il y a une division beaucoup plus ancienne de la société, bien antérieure à tout développement capitaliste, mais qui, à la différence des autres inégalités que le capitalisme niait, subsistait dans le développement et la croissance du système capitaliste et même lui a survécu lorsqu'on l'a aboli. Cette division, cette relation de pouvoir social c'est celle de l'homme et de la femme qui semble une donnée constante des pays de civilisation chrétienne, de civilisation confucéenne, et de civilisation musulmane¹³. Les mécanismes qui maintiennent ce système sont multiples. Un des plus puissants est l'institution du mariage et de la famille comme le montre fort bien C. Safilios-Rothschild. Le seul instrument de libération qui semble avoir quelque efficacité c'est l'instruction. Mais même alors les chances de la femme de se mouvoir plus librement dans la vie sociale sont beaucoup plus réduites que celles de l'homme. La pensée sociologique elle-même reste imprégnée de cette idée, de cette pratique que le statut de la femme est déterminé par celui de son mari ou par celui de son père.

Les femmes qui mènent le plus activement la lutte pour leur libération sont, il est vrai, des femmes de classe moyenne. Et alors? Ce n'est pas nouveau. Ce n'est même pas nouveau que beaucoup d'hommes de classe moyenne ou de classe bourgeoise ont mené des luttes pour l'égalité et la justice sociales. S'il est vrai qu'à l'heure actuelle le fer de lance de la libération des femmes se trouve dans les écoles, les collèges et sur les campus universitaires, et de plus en plus fréquemment dans les bureaux, il n'y a aucune raison de rejeter cette action au nom d'une théorie de la classe ouvrière qui a tout intérêt au contraire à y trouver des alliés. C'est d'ailleurs ce qui se passe souvent. L'exemple le plus spectaculaire est sans doute celui qui est consigné par Edna Raphaël. Analytant l'Equal Employment Opportunity Commission constituée sous le titre VII de la Loi des droits civils de 1964 du Congrès américain, et habilitée à traiter de tous les cas de discrimination dans l'emploi en fonction de la race, de la couleur, de la religion, du sexe ou de l'origine nationale, elle constate que ce sont plus fréquemment les agences gouvernementales que les syndicats qui intentent des poursuites. Certes les femmes syndiquées hésitent avec raison à mettre en jeu une procédure qui peut toucher aussi bien leur syndicat que l'employeur, par le biais des dispositions d'une convention collective. De plus les femmes ouvrières ne se trouvent pas devant les options que les femmes libérées de classe moyenne ont beaucoup plus fréquemment devant elles. Cela reste un autre monde. Mais

13. Voir à ce sujet sous le titre de «Colonie de la colonie» les chapitres sur l'Asie et l'Afrique du Nord de Sheila Rowbotham, *Féminisme et révolution*, Paris, Payot, 1972, p. 309.

les syndicats, même s'ils professent leur attachement à tous les progrès, conservent encore le plus souvent les vieilles pratiques symbolisées par les pages «féminines» de leurs journaux réservées à des problèmes ménagers. Jusqu'à tout récemment encore les syndicats américains préféraient défendre les lois «protectrices» des femmes (une des sources profonde de leurs inégalités de revenus) plutôt que de soutenir l'Amendement sur l'égalité des droits (Equal Rights Amendment). En fait il est fort probable que c'est beaucoup plus sous l'influence du «Women's Lib» des classes moyennes que des progrès ont été faits en matière de discrimination dans l'emploi des travailleuses que sous l'influence des syndicats. Mais tout ce que l'on peut connaître de la lutte menée par certaines femmes dès les XVIII^e et XIX^e siècles en vue de la libération des femmes ne permet en aucune façon de lier cette lutte à la seule classe ouvrière. Certes, il serait complètement faux de ne retenir que les noms de celles qui savaient tenir une plume, de M^{me} de Staël à M. Wollstonecraft, à A. Kollontaï. Et les remarques de Ruth Ann Pitts sur les poussées de libération des femmes du peuple en période révolutionnaire ne doivent pas être oubliées¹⁴. Mais il ne faut pas oublier non plus avec quel empressement on les a renvoyées à leurs berceaux et à leurs casseroles lorsqu'il s'est agi de partager le pouvoir.

Il est vrai aussi qu'il y a au moins deux conditions féminines. L'une qui relève des lois et institutions de l'ensemble de la société et qui place uniformément toutes les femmes en état d'infériorité. L'autre qui est celle de chaque classe. Il y a une condition féminine ouvrière et il y a une condition féminine bourgeoise, elles ne se rencontrent pas, elles ne se croisent même pas dans la rue. Les femmes bourgeoises ne se sont jamais privées d'exploiter leurs sœurs ouvrières. Et il faudrait encore ajouter qu'il y a une condition de la femme ouvrière noire et une condition de la femme ouvrière blanche. Et puis chercher l'«unité de rupture»...

* * *

Il est difficile de trouver des conditions structurelles uniformisantes. Guy Spitaels et F. Van Dingenen examinant la situation européenne, mettent en question les explications du taux d'emploi féminin élevé par l'urbanisation, le taux de natalité, la mentalité d'inspiration traditionaliste, ou le taux de croissance économique : les exemples des Pays-Bas, de la France, des Flandres ou de la Bretagne, et de l'Italie ne corrèlent pas avec ces hypothèses. Le pouvoir masculin et les institutions qu'il a mises en place sont beaucoup plus fortes, jusqu'à présent, que les évolutions de la conjoncture économique et même que les transformations radicales des structures économiques. C'est une constatation que l'on ne peut éviter. Le système de pouvoir masculin reproduit ses institutions et les relations sociales qu'elles commandent.

La société industrielle avancée a besoin de spécialistes. Elle en manque. Elle a découvert que les femmes pouvaient lui en fournir. Elle a donc ouvert ses écoles et ses universités aux femmes. Celles qui peuvent s'y engouffrent.

14. Ruth Ann Pitts, *Rôle des femmes dans l'histoire*, communication non publiée, Université de Montréal, département de sociologie, 1974.

Rencontrant la discrimination dans les organisations où elles rentrent, corporations, ordres, départements, laboratoires, hôpitaux, etc., elles s'y attaquent vigoureusement. N'étant plus définies comme épouses, mères ou amantes, mais aussi ou seulement comme ingénieurs, médecins, biologistes, chercheuses, techniciennes, ou professeurs, elles ne reconnaissent plus les règles du jeu masculin. C'est pourquoi le mouvement de libération des femmes est un mouvement de classe moyenne et il n'est pas prêt d'arrêter ses combats. Il faudra regarder de près la Finlande dont E. Haavio-Mannila et E.L. Tuominen nous disent que la population universitaire est déjà à moitié féminine¹⁵.

Mais les femmes ouvrières, quant à elles, vont rester longtemps en concurrence avec les autres sous-prolétariats nationaux, ethniques ou religieux. Si la société industrielle avancée cherche des spécialistes, par contre sa technologie lui permet de garder une réserve importante de chômeurs et dès lors d'irriter au maximum les rapports compétitifs entre les ouvriers, les ouvrières et les « ethniques ».

Sans parler du fait que le capitalisme multinational transfère ses industries de main-d'œuvre de plus en plus souvent dans les pays sous-développés où les démographies galopantes, la misère immense, et les appareils idéologiques conservateurs bien en place, doivent permettre de maintenir ces discriminations, ces dominations, ces compétitions à leur plus haut niveau.

Mais, pour s'en tenir aux pays occidentaux, les classes et les rapports de classes se transforment cependant. L'hégémonie économique et *politique* des sociétés multinationales devient de plus en plus manifeste. Ce n'est pas l'État belge qui fixera le prix de l'essence que consommeront ses citoyens cette année, les compagnies pétrolières internationales le lui ont fait savoir. Ce n'est pas nouveau mais ça devient public. Et la consommation de masse fait que tout le monde est touché. Les bourgeoisies industrielles nationales y trouveront leur compte ou en subiront les conséquences. Cela ne dépend plus d'elles. Elles perdent de plus en plus le contrôle de la partie, et ressemblent plutôt aux quilles dans un *bowling*, elles ne savent pas d'avance lesquelles resteront debout. La conséquence devrait être la perte de leur prestige et de leur capacité d'attraction sociale à l'égard des classes moyennes. Celles-ci — ce n'est pas nouveau non plus¹⁶, mais le contexte général se modifie — vont rentrer de plus en plus dans la classe des salariés et un nombre croissant de ces « professionnelles » devront se syndiquer. C'est déjà ce qui se passe depuis quelque temps. Dès lors les combats de ces femmes de classes moyennes salariées pourraient rencontrer ceux des femmes de la classe ouvrière; elles deviendraient plus sensibles et plus ouvertes aux luttes qu'elles menaient à l'intérieur de leurs propres réseaux sociaux.

Dans l'état actuel des choses, parmi les femmes actives, les enseignantes à tous les niveaux tant par leur nombre, que par leur fonction idéologique, occupent une position qui symbolise très bien cette situation nouvelle. Elles occupent une position stratégique privilégiée. Il en est de même du personnel féminin de la fonction publique. Leur alliance et leurs actions communes avec les

15. Voir aussi le rôle des *Femmes novatrices* par Colette Carisse et Joffre Dumazédier, à paraître aux Éditions du Seuil, Paris, 1974.

16. Jacques Dofny, *Arguments*, Paris, janvier-février 1959.

nouvelles générations plus instruites des militantes ouvrières pourraient leur permettre la jonction de deux combats qui ne s'adressent pas aux mêmes adversaires. Ce ne sont pas les hommes qui lutteront pour la libération de la femme; comme ce ne sont pas les bourgeoises qui lutteront pour la libération de la classe ouvrière; leurs intérêts et leurs mentalités sont trop liés à la structure et à la culture actuelles. Certes il n'y a pas de libération ni pour les hommes ni pour les femmes dans toute société bureaucratique qui est basée sur un système d'inégalités économique et politique. Les deux combats ne peuvent cependant être confondus. Les femmes quant à elles, pour un temps encore long, en ont deux à mener.

RÉSUMÉ

La « question féminine », comme la « question nationale » ou la « question régionale » n'a jamais trouvé de réponse satisfaisante. Le mouvement pour la libération des femmes est-il un mouvement autonome qui passe à travers toutes les classes, ou est-il un combat lié à celui de la classe ouvrière et/ou de la classe moyenne? Ou surgit-il de nouvelles positions stratégiques occupées à la suite de transformations conjoncturelles et structurelles? Analysant les salaires comparés des hommes et des femmes, les causes des différences de salaire, la position dans les syndicats et des syndicats à l'égard des femmes salariées, l'article conclut en distinguant les différents combats que les femmes mènent et les situe par rapport à la lutte des classes.

ABSTRACT

[*Sex and Class Struggle*] There has never been a satisfactory answer to the « feminine question », just as there has never been one to the « national question » or the « regional question ». Is the woman's liberation movement an autonomous movement that concerns all classes, or is it linked with the workers movement and/or with that of the middle class? Or are new strategic relationships between these arising from historical and structural changes? Analysing the comparative salaries of men and women, the reasons for differences in salaries, the position of unionized women in the unions and the position of the union with regard to these, the article concludes with a discussion of the different struggles that women carry on and relates them to the class struggle.

RESUMEN

[*Lucha de sexos y lucha de clases*] El « problema femenino », como el « problema nacional » o el « problema regional » nunca han encontrado una respuesta satisfactoria. El movimiento de liberación de la mujer es un movimiento autónomo, que ocurre en todas las clases, o si es un combate ligado al de la clase obrera y/o al de la clase media? O surge él de las nuevas posiciones estratégicas, ocupadas como consecuencia de las transformaciones conjunturales y estructurales? Analizando los salarios comparado entre el de los hombres y el de las mujeres, las causas de la diferencia de salarios, la posición de los sindicatos y de los sindicatos con respecto a las mujeres asalariadas, el artículo concluye distinguiendo los diferentes combates que las mujeres realizan y los sitúa con relación a la lucha de clases.